

« L'édilité, moteur du changement social et culturel ? »

Boris de Rogalski Landrot

Le 22 octobre 2010, Juliette Aubrun, Jean-Charles Geslot et Caroline Varlet, avec le soutien du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et du Centre de recherche en histoire (EHESS), ont organisé une journée d'étude consacrée à « l'édilité, moteur du changement social et culturel ? ».

Il s'agissait de s'interroger sur le rôle effectif joué par les édiles dans la modernisation de leurs communes, par le biais de leurs interventions dans le domaine social et culturel entre le milieu du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Le postulat de départ : les communes seraient des laboratoires, des lieux d'expérimentation de nouvelles pratiques sociales et culturelles, impulsées par les édiles et s'inscrivant pour certaines dans de véritables politiques municipales. Au carrefour de l'histoire politique et de l'histoire culturelle, les réflexions ont porté sur les acteurs spécifiques que sont les membres du conseil municipal, mais on s'est également demandé si c'est là le seul moteur des transformations sociales et culturelles de la ville.

Marie-Clotilde Meillerand (docteure en histoire, université Lyon II, LARHRA) s'est intéressée aux pratiques des responsables locaux de la région lyonnaise en matière d'urbanisme, pour la période 1910-1950. Confrontés aux difficultés consécutives de la croissance urbaine, les édiles tirent parti de la loi Le Cornulet de 1919 qui transforme leur mode de gestion des territoires urbains en permettant la mise en place de plans d'aménagement et d'embellissement de la ville. L'analyse des documents émanant du cabinet du maire et du service de la voirie pour la formation des techniciens aux problématiques d'aménagement urbain permet à Marie-Clotilde Meillerand de mettre en relief leur progressive technicisation, dès les années 1930. Les congrès d'hygiénisme et d'urbanisme et les voyages d'étude à l'étranger, plus particulièrement en Grande-Bretagne et aux États-Unis, jouent un rôle essentiel dans la formation des édiles et des techniciens. Ce travail souligne l'importance des échanges professionnels entre techniciens de différentes communes dans la modernisation urbaine. À partir des années 1950, la nette spécialisation des techniciens se traduit par une séparation plus ferme entre ces derniers et les édiles.

L'étude de cas proposée par Marie Charvet (maître de conférences en sociologie, université de Nantes, CENS) a permis de souligner les difficultés des édiles nantais à doter leur ville de bains et lavoirs publics gratuits ou à prix réduits au milieu du XIX^e siècle. Ce faisant, elle s'interroge sur la définition et la mise en œuvre d'une action municipale, au croisement du sanitaire et du social. En 1851, conformément à la loi du 3 février de la même année favorisant la création de lavoirs et bains municipaux, les édiles décident de créer un petit établissement à destination de la population ouvrière. Rapidement, le statut de l'établissement fait débat. Les édiles refusent de lui donner un caractère municipal, préférant concéder son exploitation à un entrepreneur privé. Mais la municipalité n'en intervient pas moins directement,

subventionnant le concessionnaire afin qu'il maintienne l'accès de l'établissement aux populations les plus modestes. Cependant, ce projet initié par les édiles échoue finalement en raison de difficultés de fonctionnement.

Boris de Rogalski Landrot (doctorant en histoire, ENS de Lyon, LARHRA, RIZE) a traité des usages politiques des récits historiques par les édiles de la ville de Villeurbanne pour la période 1905-1939. Ces derniers jouent en effet un rôle de moteur dans la production de ces récits, dont ils assurent la diffusion auprès d'hommes politiques influents et de la population villeurbannaise. Dans ces textes, Villeurbanne est dépeinte comme une commune au passé antique afin de mettre en valeur, par contraste, la modernité de l'action municipale. L'intérêt des édiles pour l'histoire locale est politique : il faut affirmer l'existence et la spécificité de Villeurbanne face aux volontés annexionnistes de sa voisine Lyon. Le premier récit historique sur Villeurbanne, daté de 1905, est en effet diffusé opportunément auprès des parlementaires chargés de statuer sur l'annexion. Par la suite, une véritable politique municipale se met en place progressivement pour la période 1905-1939. On passe ainsi d'une histoire communale, en 1905, à une histoire de la ville de Villeurbanne à partir du mandat de Lazare Goujon (1924-1934). Cette évolution doit être mise en lien avec la politique urbaine de ce dernier qui dote Villeurbanne d'un Nouveau Centre Urbain, en faisant une ville moderne. La maîtrise de l'écriture de l'histoire de la ville apparaît donc, pour la période étudiée, comme un moyen concret utilisé par les édiles pour maintenir leur contrôle sur la gestion de la ville.

L'intervention de Laurence Americi (maître de conférences en histoire, Aix-Marseille I université de Provence, UMR Telemme, MMSH) sur l'action culturelle des élites économiques marseillaises, du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle, permet d'inverser les perspectives et de nourrir la réflexion. Ce ne sont pas les édiles, mais des élites qui interviennent dans la transformation de pratiques culturelles en pratiques de loisirs à Marseille. À partir de correspondances privées, Laurence Americi analyse les modèles culturels véhiculés au sein de ces élites par la pratique instrumentale. Ces élites économiques participent à la vie culturelle et artistique de la cité phocéenne en intégrant progressivement le cercle artistique de Marseille, qui est à l'origine de la création de l'Association artistique de Marseille en 1880. Cette dernière organise des concerts de musique classique. Ces concerts ont une double fonction intégratrice, à la fois pédagogique et sociale, pour ces élites économiques et participent du dynamisme culturel de la ville. Si la ville propose des cadres d'expression culturelle, la localisation précise des pratiques culturelles des élites permet de cerner leur mobilité et de souligner les liens qui se nouent entre la ville et les bastides, où se déroulent réceptions et spectacles. Les édiles ne sont pas les seuls moteurs des changements culturels urbains car les élites économiques stimulent des pratiques culturelles qui animent la ville. Il convient donc de se demander comment la politique municipale reprend ces pratiques privées.

Jean-Charles Geslot (docteur en histoire, PRAG, UVSQ-CHCSC) s'est intéressé à l'action culturelle menée à Versailles par Edouard Charton, conseiller municipal de la ville de 1865 à 1874. Il s'agit d'évaluer l'impact de cette expérience locale sur la politique qu'il mène ensuite à l'échelle nationale comme sénateur de l'Yonne. Edouard Charton élabore dès 1866 un programme novateur, qui est publié par la

suite. Il propose la création d'une école laïque de filles, ainsi que l'ouverture des cours d'enseignement secondaire à celles-ci. Cette proposition trouve une résonance le 30 octobre 1867, lorsque Victor Duruy adresse aux recteurs une instruction sur la nécessité d'ouvrir ce type d'enseignement aux filles. De même, Charton soutient la création d'une bibliothèque communale populaire ouverte le dimanche, et y organise des conférences. Dans le contexte de libéralisation de la pratique théâtrale à la suite du décret du 6 février 1864, il se pose en défenseur du rôle de l'autorité municipale dans la gestion du théâtre versaillais. Il met donc en place un programme cohérent concernant les institutions culturelles et éducatives, programme qu'il reprend dès son élection à la députation en soutenant que la culture du goût relève de l'action générale. La dialectique entre local et national soulignée par cette étude permet de montrer que Versailles est bien un laboratoire de pratiques culturelles soutenues par les édiles, appliquées ensuite à l'échelle nationale.

Malincha Gersin (docteure en histoire, université Lyon II, LARHRA) a étudié l'action des édiles de Lyon au XIX^e siècle afin de conserver la direction exclusive du théâtre des Célestins et du Grand Théâtre. Les édiles étaient tenus par un privilège napoléonien d'organiser un spectacle quotidien mais, les bâtiments n'appartenant plus à la municipalité, ils ne pouvaient imposer de travaux de réparation. À la suite d'un conflit avec le propriétaire du théâtre des Célestins en 1833, ils le ferment pendant quatre saisons et en profitent pour racheter les bâtiments. Les magistrats municipaux cherchent par ailleurs à éliminer toute concurrence éventuelle des communes voisines dans l'offre culturelle, les empêchant de proposer quelque offre de spectacle que ce soit. En 1840, la commune de la Croix Rouse demande l'autorisation de créer un théâtre mais les édiles lyonnais s'y opposent arguant de leur privilège culturel. Cette étude permet de souligner les stratégies utilisées par les édiles afin de maintenir leur domination sur les communes voisines et de conserver leur statut de ville cultivée. Les édiles peuvent donc être parfois des freins du changement culturel, si ce dernier remet en question leur pouvoir politique.

Au terme de cette journée dont les actes seront publiés, il convient de se demander à quel moment l'État relaye des initiatives qui, jusqu'alors privées, se municipalisent ? Cette journée était organisée dans la perspective de la constitution d'un groupe de travail intitulé « Identité, urbanité, modernité : les élites moyennes et la ville, 1850-1940 », dont elle constituait la première rencontre. Espérons que la tenue prochaine d'une deuxième journée d'étude portant sur les sociabilités des élites dans les villes moyennes s'avèrera aussi féconde.